Règlement du concours d'aquarelle U35 & U40 Aqua-Up - Édition 2027

Organisé par l'association Couleurs de demain - Loi 1901 - RNA W311009026 - 19 rue du Cardinal Saliège, 31600 Muret - contact@aqua-up.fr - 06 67 76 29 22

Article 1 – Objet

Le présent règlement définit les conditions de participation au concours d'aquarelle intitulé « U35 & U40 Aqua-Up », organisé par l'association Couleurs de demain.

Article 2 – Conditions de participation

Concours ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France à la date d'inscription.
• Catégorie U35 : Née entre le 1er janvier 1992 et le 31 décembre 2009 inclus (18 à 35 ans en 2027).
• Catégorie U40 : Née entre le 1er janvier 1987 et le 31 décembre 1991 inclus (36 à 40 ans en 2027).
Frais d'inscription : 25€ par participant, non remboursables sauf annulation du concours.
Ne peuvent participer : les membres du bureau de l'association, du jury, et leur famille proche.

Article 3 – Modalités d'inscription

Inscription avant le 30 avril 2027 à 23h59, via :
1. Formulaire en ligne sur www.aqua-up.fr (recommandé)
2. Par email à contact@aqua-up.fr
3. Par courrier à l'adresse de l'association

Dossier à fournir : nom, prénom, date de naissance, coordonnées, titre et 1 à 2 visuels (JPG, 2 Mo max) par œuvre (2 œuvres max).
L'inscription est validée à réception du dossier complet et du règlement des 25€.
L'âge est déclaré sur l'honneur lors de l'inscription. Un justificatif d'âge sera demandé uniquement aux 40 finalistes (Top 40) avant publication du palmarès. Toute fausse déclaration entraînera disqualification.

Article 4 – Caractéristiques des œuvres

2 œuvres maximum par participant. Œuvres originales, réalisées par le participant, technique aquarelle. Dimensions libres. Toute œuvre ne respectant pas ces critères pourra être refusée.

Article 5 – Thème

Thème libre.

Article 6 – Dépôt des œuvres

Dépôt uniquement numérique : par upload (Chargement) sur le site aqua-up.fr ou par envoi email à contact@aqua-up.fr. Format JPG uniquement. Les envois par clé USB ne sont pas acceptés.

Article 7 – Jury

Le jury est composé de 4 membres : artistes peintres, aquarellistes, professionnels de l'art.
Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 8 – Palmarès et répartition

40 artistes distingués au total, avec la répartition suivante entre les deux concours :
• Top 5 - Lauréats : 3 issus du concours U35 + 2 issus du concours U40 (5 artistes ex-aequo, sans classement interne).
• Top 15 - Finalistes : 7 issus du concours U35 + 3 issus du concours U40 (soit les 10 artistes suivants).
• Top 40 - Finalistes : 18 issus du concours U35 + 7 issus du concours U40 (soit les 25 artistes suivants).
Les dotations sont détaillées en Annexe 1. Elles ne sont pas échangeables contre leur valeur monétaire et sont fournies à titre indicatif, l'organisateur se réservant le droit de les faire évoluer avec des dotations de valeur équivalente.

Article 9 – Exposition des œuvres

Les œuvres du Top 5 seront exposées du 25 septembre au 3 octobre 2027 à La Trésorerie, Saint-Pryvé Saint-Mesmin (45), lors de l'exposition JK27 de Joëlle Krupa (Marraine du concours). Les participants autorisent l'organisateur à les présenter au public pendant cette période.

Article 10 – Droits d'auteur et reproduction

Les participants restent propriétaires de leurs œuvres. En participant, ils autorisent gratuitement l'organisateur à utiliser les images de leurs œuvres pour la communication autour du concours (catalogue, site, réseaux sociaux, presse) pendant une durée de 1 ans à compter de la publication du palmarès. Cette autorisation n'inclut pas la vente ou l'exploitation commerciale des œuvres.

Article 11 – Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des fichiers, sauf en cas de négligence avérée.

Article 12 – Données personnelles (RGPD)

Les informations collectées ne sont utilisées que pour la gestion du concours, conformément à la réglementation en vigueur (RGPD). Elles sont conservées 24 mois. Les participants peuvent demander l'accès, la rectification ou la suppression de leurs données à contact@aqua-up.fr. En cas de litige, ils peuvent saisir la CNIL.

Article 13 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation totale du présent règlement. Toute fraude pourra entraîner l'exclusion immédiate.

Article 14 – Modification ou annulation

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours en cas de circonstances exceptionnelles. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront remboursés.

Annexe 1 – Dotations

Rappel de la répartition : 40 artistes distingués au total

• **Top 5** : 3 U35 + 2 U40 (Lauréats ex-aequo)
• **Top 15** : 7 U35 + 3 U40 (10 suivants)
• **Top 40** : 18 U35 + 7 U40 (25 suivants)

TOP 5 - LAURÉATS (3 U35 + 2 U40)

Statut **: Lauréat "Top 5"** - 5 artistes ex-aequo, sans classement. Mêmes avantages pour les 5.

Visibilité & Carrière

• **Expositions garanties lors d'expositions nationales partenaires en 2028**
• Présentation officielle et projection lors de l'événement JK27 (Septembre 2027)
• Page individuelle dédiée sur Aqua-Up.fr
• Dossier de presse pro individuel pour votre usage personnel et diffusion
• Mise en relation directe avec des organisateurs d'expositions et livret pro diffusé à tout notre réseau

Accompagnement 12 mois par Couleurs de demain

• Métier d'artiste, aspects administratifs et légaux, candidature aux expositions, communication / réseaux / presse (hors enseignement technique)

• Suivis, conseil, échanges, retour d'expérience par visio (4 fois sur l'année qui suit le concours)

Dotation

• **Dotation matériel technique** offerte par nos partenaires
• 1 ebook Créativité de Joëlle Krupa
• Les 2 derniers livres techniques de Joëlle Krupa
• Le dernier livre technique d'Anne Baron

TOP 15 - FINALISTES (7 U35 + 3 U40)

Statut **: Finaliste "Top 15"** - Les 10 artistes suivants.
• Présentation nominative + projection des profils lors de JK27
• Page partagée sur Aqua-Up.fr
• Envoi du palmarès aux organisateurs d'expositions
• 1 ebook Créativité de Joëlle Krupa + 2 livres techniques J. Krupa

TOP 40 - FINALISTES (18 U35 + 7 U40)

Statut **: Finaliste "Top 40"** - Les 25 artistes suivants.
• Présentation de la liste "Top 40" lors de JK27
• Liste publiée sur Aqua-Up.fr
• Envoi du palmarès aux organisateurs d'expositions
• 1 ebook Créativité de Joëlle Krupa